



# GENE

Groupe Écologique de Nemours et des Environs  
association loi 1901

Nemours, le 21 février 2025

## Enquête Publique relative à la révision allégée du PLU de Nemours du lundi 20 janvier au vendredi 21 février 2025

### Avant-propos : qui sommes-nous ?

Le Groupe Ecologique de Nemours et des Environs a été créé en 1979 (46 ans donc !) et a son siège sur la ville de Nemours.

Le GENE, fort de ses 381 adhérents au 31 décembre 2024, développe l'ensemble de ses activités autour de la protection de l'environnement au sens large, de la sauvegarde de la biodiversité et de la défense du cadre de vie.

Très attaché au statut associatif qui est le sien (Association Loi 1901), il a toujours évolué en dehors de tout camp politique et son indépendance totale, tout à son honneur, est une des raisons de sa longévité : son énergie est tournée vers la préservation de l'avenir de tous...

Le GENE est adhérent à France Nature Environnement Seine-et-Marne.

### Introduction

Nous resterons dans les limites que nous nous étions fixées au début de cette « affaire » - traiter un seul des 4 points abordés par ce PLU allégé - car nous n'avons pas, dans notre cahier des charges associatif, une entrée en campagne systématique contre ou pour tous les projets proposés et mis en route/ou pas par les différentes municipalités qui se succèdent ici ou là dans chacune des communes de notre zone d'influence (les « Environs »)

Recentrons ici encore (notre Communiqué du 27 avril 2024 - mis en pièce jointe du présent document) sur le Foyer Protestant car nous étions « sortis du bois » pour justifier notre refus de signer la pétition proposée pour le « sauver ». Il nous a paru normal - et même nécessaire - de nous en expliquer d'autant que notre paraphe était plus qu'attendu.

### Faisons le point

1/ Une erreur, pourtant figurant même dans la presse locale (« vente » ou « promesse de vente »?) nous a valu une charge rarement vue dans notre histoire, nous accusant de mauvaise foi et même de mensonge délibéré (quel intérêt aurions-nous eu ?) sans parler de l'interdiction de nous prononcer à l'avenir sur ce dossier (la proscription de tout débat contradictoire, une curieuse conception de la démocratie !).

Nous revendiquons « le droit à l'erreur », et nous admettons l'erreur dans le cas présent. Sans doute n'avons nous pas été assez attentifs dans les détails de ce dossier tant l'affaire nous paraissait déjà « pliée » vu l'état du lieu et au regard de l'importance/gravité des sujets qui nous interpellent dans le monde aujourd'hui (dont nous ne ferons pas la liste tant ils inondent les colonnes de tous les médias...).

C'est vrai, le Foyer n'est pas encore vendu !

### 2/ De quoi on cause ?

Notre proposition de partir sur une même base a trouvé un écho dans la municipalité pour organiser une visite des lieux, ce qui fut programmé le jeudi 6 mai 2024.

Nous avons connu un bref instant de satisfaction, espérant sortir par le haut de ce qui devenait un casse-tête local et un point d'agitation qui prenait parfois - pour certains - le démarrage d'une campagne pré-électorale (les municipales sont programmées pour 2026, nous ne l'oublions pas !!!).

3/ Une visite édifiante  
 Maire, Maire-adjoint à l'urbanisme, Directeur des services techniques, Société d'économie mixte candidate au rachat du Foyer pour en faire des logements, GENE (Président en exercice et Président précédent), Association Nemours Patrimoine. Cette visite nous faisait espérer un sursaut positif pour sortir de l'enlèvement et avoir un vrai débat contradictoire. Que nenni !!!  
 La dizaine d'opposants resta dehors, continuant de polémiquer et affirmant que l'on a pas besoin de connaître l'état d'un monument pour exiger sa sauvegarde et sa rénovation (???), une subtilité qui nous échappe aujourd'hui encore et qui en a surpris plus d'un !!!  
 Cette visite du Foyer, longuement relayée par la presse locale (2 titres présents) qui y consacra pour chacune une page complète et des photos édifiantes (murs éboulés, planchers effondrés, crainte pour la viabilité de l'ossature, éléments de charpente désolidarisés...etc), nous permis de réitérer notre premier qualificatif (qui nous valu tant de récrimination) : il est en ruine, dans un état pire que nous l'avions encore dans nos souvenirs.

#### 4/ Et aujourd'hui ???

Après toutes les circonvolutions possibles et difficilement imaginables il y a peu, sur un ton qui frisa plus d'une fois l'exaltation et l'insulte, sur un fond juridique (recours auprès du Tribunal) et au milieu de l'Enquête publique en cours (modification partielle du PLU de Nemours) :

- toujours pas de financement sur le coût d'une rénovation improbable et une souscription ne nous convaincra guère tant il faudra une somme colossale. Et garder « au moins la façade côté rue » comme ce fut un instant envisagé nous parait impossible et de peu d'intérêt patrimonial, et rendrait de toute façon le prix des logements tels qu'ils ne seraient plus ni louables ni vendables,
- toujours pas de projet crédible sur l'avenir du lieu,
- et encore il faudrait prévoir un financement de fonctionnement en cas de lieu collectif pour assurer sa pérennité... pas de trace non plus !

#### 5/ Une plaque commémorative

Quel que soit l'avenir du Foyer, n'oublions pas que Madame le Maire avait acquiescé la pose d'une plaque commémorative reprenant l'historique du lieu à travers ses différentes époques.  
 Nous y tenons d'autant plus aujourd'hui !

#### Conclusion : notre position

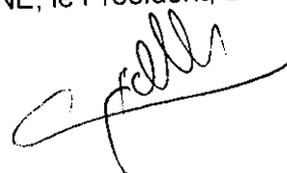
Elle n'a pas bougé à part l'excuse que nous réitérons (le droit à l'erreur) (l'affirmation de notre bonne foi) sur ce que nous avons déjà dit, à savoir la confusion entre « vente » et « promesse de vente ». Il faut dire que peu de monde croyait que cette histoire prendrait un tel tournant. Dont acte !

#### Post conclusion : la nuance

Dans une époque agitée (pour le moins) dont on constate l'exaltation grandissante qui envahit toutes les couches de la société (faisant même irruption de façon étonnante au Parlement), relayée par les médias et portée au pinacle par les réseaux dits « sociaux », nous prenons le contre-pied et préconisons la nuance (lutte contre l'immédiateté, prise de distance pour étudier le/les dossiers, encouragements aux débats contradictoires, travail sur les consensus... c'est pas gagné !).  
 Gardons le sens de la mesure avec les pieds sur terre !!!  
 À bon entendeur...

#### Pièce jointe : notre Communiqué précédent du 27 avril 2024

Pour le GENE, le Président, Bernard Giaminardi,





# GENE

Groupe Écologique de Nemours et des Environs  
association loi 1901

1979-2024 Le GENE a 45 ans

Nemours, 27 avril 2024

Le GENE communique :

## A propos du Foyer protestant, une nouvelle polémique locale

### Introduction

Après 3 polémiques locales, à savoir l'Île du Perthuis, le cours Balzac et l'aire illégale des gens du voyage, nous voilà lancés dans une quatrième. En 5 ans, c'est plutôt inhabituel. Nous y reviendrons dans un document ultérieur.

Attachés plus que d'autres à ce lieu où certains d'entre nous habitèrent et qui fut le siège social du GENE pendant 13 ans, nous voilà interpellés sur ce dossier que nous n'attendions nullement.

### I Le Foyer, une vieille bâtisse à sauver, une belle idée, non ?

Mais c'est une ruine, nous pesons nos mots. Pas besoin d'être « de la partie » pour se faire une idée, jugez-en par vous même !!!

Il n'y eut aucun travaux de fait depuis des décennies. Sans isolation et pas chauffé depuis 25 ans, facile de se faire une idée sur son état. Rien n'est aux normes, il faudra donc en plus de l'isolation changer les huisseries, refaire l'électricité, la plomberie, les sanitaires...

Et curieusement personne ne semble se souvenir de la crue de 2016 où ce lieu, pas chauffé donc, a baigné dans l'humidité des mois durant; parions que la structure globale a dû souffrir plus que de raison.

Bon, admettons... Sauver le Foyer, mais les vieilles pierres, jusqu'à quel point !!! Ou plutôt jusqu'à quel prix !!!

Admettons que nous tombent du ciel les financements nécessaires (s'agissant d'un lieu religieux, nous avons cédé à la facilité de faire un peu d'humour).

### II Une maison des associations, une belle idée, non ?

Dans la droite ligne de ce que fut longtemps ce foyer : inter-associatif, inter-générationnel, solidaire, la proposition est séduisante, mais là aussi on s'interroge.

Vieille bâtisse d'un autre âge, engoncée dans une petite rue, adossée aux maisons voisines, il n'y a pas d'emplacement pour des parkings. A l'intérieur, les pièces, surtout petites, sont mal distribuées et peu facilement utilisables par des associations dont la plupart (80 ou 90 en tout), déjà logées, n'ont guère envie de changer. Roulement dans l'utilisation, affaires dans les placards... rien ne serait simple de toute façon.

Et puis, là aussi, rien sur le fonctionnement ultérieur et les frais que cela entraînera...

### III Et alors, maintenant...

Nous avons suivi les événements récents, étudié le dossier, participé à la réunion d'information en Mairie, sommes allés au Conseil Municipal à 2 reprises, consacré 2 réunions de Bureau sur le sujet, réuni 3 membres historiques fondateurs du GENE (dont le Président précédent), et même rencontré des animateurs du mouvement un samedi matin.

Ces positions, sus-citées, font l'unanimité et nous vous les donnons telles que.

### IV Que penser de tout ça !

Cette façon de procéder, ces polémiques à répétition sur lesquelles nous reviendrons (re) nous interpellent dans ce monde où « tout se complique », chauffé à blanc par les réseaux sociaux et les positions caricaturales qui sont prises trop facilement (acculer l'autre) alors qu'il faudrait travailler à faciliter tout ce qui peut l'être pour tenter de rapprocher les positions divergentes.

Que dire d'un monde où on veut nous acculer à des caricatures soit noires soit blanches ??? Nous persistons à dire que le présent d'aujourd'hui est à choisir plutôt dans une infinité de gris (pour nous c'est plutôt un gris clair), et nous avons comme préoccupation une volonté d'adoucir les complexités qui sont infinies et d'adopter les nuances autant que se peut de façon à rapprocher nos contemporains.

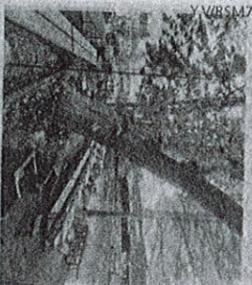
### Conclusion

En tout état de la situation, n'oublions pas que ce lieu est déjà vendu !!!

Et si nous osions (et nous osons), nous pourrions demander à ce que Madame Le Maire organise une visite des lieux (attention aux conditions de sécurité) pour une délégation de la nouvelle association patrimoniale, la presse locale bien sûr, peut être même mandater un expert de façon à ce que tous sachent « de quoi on cause ». les pieds sur la même Terre... chiche !

Bien sûr, nous nous inscrivons déjà !

SUD 77



**Les guinguettes ont la cote**

Lire en page 3

## Agenda

### MERCREDI

▼ **Nemours.** Raconte la bibliothèque, lecture d'albums pour les 4-8 ans, à 15 h. Gratuit.

### VENDREDI

▼ **Nemours.** Apéro au château-musée pour découvrir un lieu chargé d'histoire et des œuvres sous un angle inédit de 17h à 19 h. Plein tarif : 7 €. Réservations sur le site [www.nemours.fr](http://www.nemours.fr).

▼ **Nemours.** Projection du film « Le dernier chasseur de rennes » au musée de Préhistoire (48 avenue Daillly) dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie. Un documentaire de Jean-Michel Martignetti, écrit par Laurent-Jacques Costa (60 min). A 20 h, gratuit. Infos au 01 64 78 54 80.

▼ **Grez-sur-Loing.** Rencontre Rolistes à la Bulle Tech (83 rue Wilson), de 18 h à 22 h. Gratuit.

### SAMEDI

▼ **Saint-Pierre-lès-Nemours.** Concours de pêche, rue de l'écluse à Chaintreuveville, par équipes de deux. 10 euros, infos au 06 14 75 60 35.

## Contacts

**Journaliste**  
Yoann Vallier : 06 60 18 27 51, mail : [yoann.vallier@larepublique.com](mailto:yoann.vallier@larepublique.com)

### Correspondants :

- Pays de Nemours : Julia Kozyk ([kozykiu@gmail.com](mailto:kozykiu@gmail.com)), Jean-Michel Kuczynski ([jmkuc@msn.com](mailto:jmkuc@msn.com)), Nicolas Boyer ([nicolas.boyer1023@orange.fr](mailto:nicolas.boyer1023@orange.fr))  
- La Chapelle-la-Reine : Catherine Badel ([catherine.badel77@gmail.com](mailto:catherine.badel77@gmail.com))



Clairement insalubre, l'ancien foyer Dumée n'est plus que l'ombre de ce qu'il était. VV/RS/M77

## POLÉMIQUE. Faut-il sauver le Foyer Dumée ?

▼ **NEMOURS** Deux associations du patrimoine qui s'affrontent et des Nemouriens divisés : l'avenir de l'ancien Foyer Dumée, qui doit être démoli pour y construire des logements, fait polémique. Une visite du site sous haute tension était organisée.

« Il fallait prouver qu'il ne reste plus rien, ou si peu, à sauver du Foyer Dumée, la démonstration est réussie. Ce jeudi matin, c'est dans un contexte tendu que la mairie avait accepté la proposition de Bernard Giannardi du Gene (Groupe Ecologique de Nemours et Environs), d'organiser une visite du bâtiment, abandonné depuis plus de 20 ans. La municipalité porte avec le SEM du pays de Fontainebleau un projet de démolition du bâtiment, pour laisser place à 31 logements neufs.

Le sujet divise les Nemouriens,

et deux associations s'opposent frontalement : le Gene, association historique, qui est pour la démolition, quand « Nemours d'avenir, Nemours patrimoine », nouvellement créée, est farouchement opposée. Alors, chacun avance ses arguments, et la polémique enfle, entre les prises de position diverses et les rumeurs accusatrices.

Rendez-vous était donc donné devant le Foyer, pour une visite in situ de ce qu'il reste de cette ancienne maison des associations, en compagnie de l'adjoint au patrimoine Philippe Roux et du directeur de la SEM Olivier Lenallos.

Il avait connu ses heures de gloire avant que la Mission municipale ne s'en sépare en 2001. On connaît la suite : aucun projet lancé par les différentes municipalités n'a vu le jour, et le lieu est désormais totalement insalubre. « C'est une ruine », lançait le président du Gene (qui a vécu dans ce bâtiment, NDLR) dans une tribune qui a fait par-

ler, et lui a valu des « attaques personnelles que je n'avais jamais connues. Penser que je puisse écrire sous la dictée du maire, c'est vraiment très mal me connaître ».

Avant d'entamer la visite, une délégation de « Nemours d'avenir » était présente, pour discuter avec la mairie, et annoncer qu'elle ne visiterait pas les lieux : « Cette visite ne démontrera en rien que le foyer ne peut pas être réhabilité comme élément du patrimoine », déclarait son président Sergio Capasso.

**L'enquête publique est lancée**

Possible ou pas, cette réhabilitation tant espérée par l'association ? Valerie Lacroute est catégorique : « Mettre des associations ici, ce n'est pas possible, et c'est une charge que la ville ne peut pas porter. On a tenté plusieurs projets en vain, et la solution de la

SEM est la meilleure pour la ville ».

C'est donc casque de chantier sur la tête que nous avons pu découvrir l'état du bâtiment, pour le moins éloquent. Plafond qui s'effondre, murs en mille morceaux, vitres cassées, nature qui reprend ses droits : le temps et les squats successifs ont fait leur œuvre. On retrouve ici ou là les vestiges de la vie qui animait l'ancien presbytère, comme l'orgue de l'ancienne salle de danse qui semble prêt à se désintégrer ou l'icône d'escalier avec sa fresque à moitié détruite.

En sortie de visite, la discussion a repris sur le trottoir : « On s'inquiète aussi pour le Moulin, la pharmacie », ajoutait Marie-Jeanne Berna, qui a géré le Foyer pendant plus de 10 ans. « C'est vrai que j'ai l'habitude de faire n'importe quoi avec le patrimoine de Nemours, répondit Mme Lacroute. Regardez ce qu'on a fait au Pavillon Hugo ! ».

L'affaire a également pris un tournant politique, avec l'intervention en conseil municipal, puis sur ses réseaux, de Volkan Aigui, qui a « changé d'avis » sur le sujet : « Valerie Lacroute est maire depuis 2008, dit-il, détaillant la longue liste de projets non retenus par la mairie pour redonner vie au site. Qui a-t-elle fait pour ce bâtiment vu qu'en 2013 il était possible d'en faire des commerces ? Qui ne s'en est pas occupé ? ».

Puisque chaque partie restera sur ses positions, il va falloir attendre le résultat du recours gracieux lancé par la mairie contre la révision allégée du PLU, permettant à la SEM de lancer son projet. « Si nous ne recevons pas de réponse point par point, nous ferons un recours en justice », assure Sergio Capasso. L'enquête publique vient d'être lancée, et les Nemouriens peuvent se rendre en mairie pour consulter le dossier et donner leur avis.

● Yoann VALLIER



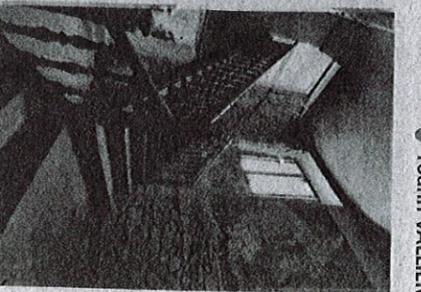
Discussion vive entre le maire et le président de la nouvelle association de défense du patrimoine de Nemours. VV/RS/M77



L'orgue ne jouera plus aucun morceau. VV/RS/M77



Les vitres non cassées sont rares. VV/RS/M77



Le mythique escalier et sa fresque. VV/RS/M77

# Nemours

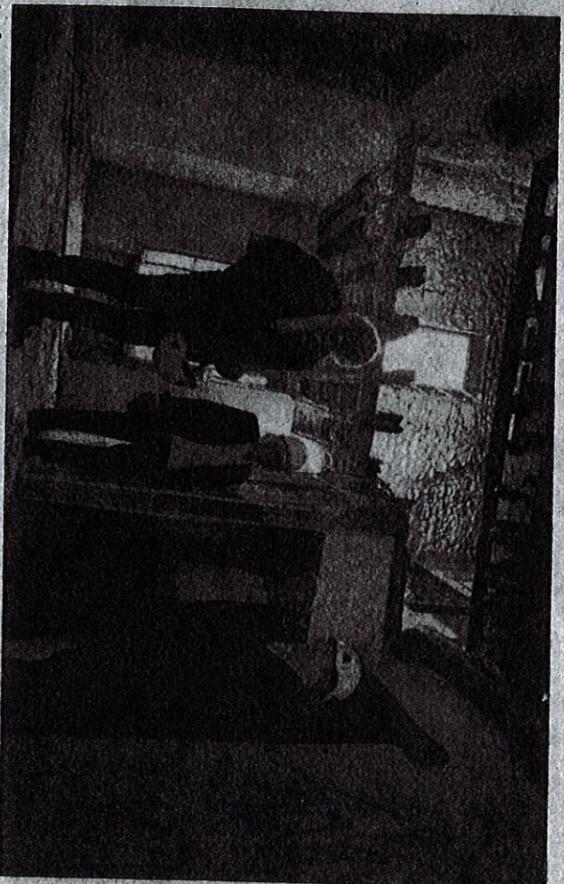
## À l'intérieur du foyer Dumée

Une visite sous haute tension...

Judi 6 mai, la ville organise une visite du foyer Dumée pour la presse et le GENE avec la SME de Fontainebleau. Opposée à sa destruction, l'association Nemours Patrimoine également invitée a refusé de rentrer dans le bâtiment (voir encadré).

Organisée à la demande « indépendante » du GENE précisée le président Bernard Giannardi attaqué pour son dernier communiqué sur le foyer « soit-disant écrit sous la dictée du maire, un comble », la visite s'est faite sans les opposants au projet immobilier porté par la SME et nécessitant la démolition de l'ancien foyer protestant.

Casque de chantier sur la tête, Valérie Lacroute mène la visite au fil des trois bâtiments « hétéroclites, non classés et composés de trois différents niveaux plus des intermédiaires ». Fenêtres brisées, planchers disparus, plafonds menaçant de s'écrouler, murs effrités, tagués, moisissures. Le foyer fermé depuis 2001, rénové par petits bouts, squatté, est en piteux état. Mais est-il restaurable ? « Pièces étroites,



Le foyer est composé de trois bâtiments ayant chacun des niveaux de planchers différents.

plafonds bas, tel quel la structure est inutilisable. Les murs de pierres bétonnés et sans doute infiltrés d'eau lors des inondations laissent craindre pour la viabilité de l'ossature. Sans parler au grenier des entraits de la charpente désohidatisés, une réhabilitation serait coûteuse et surtout très compliquée », commente l'adjoint au patrimoine bâti et architecte Philippe Roux.

« Le bâtiment, la façade, nous voulions les conserver, mais techniquement cela ferait grimper le prix des appartements, qui achèterait ? », exprime le maire défendant son conseil de ne pas « être bâtisseur pour bâtir ». « Quand on peut conserver un bâtiment, on le garde. À l'image du pavillon Hugo que l'opposition voulait démolir. Vu les fondations existantes, il était plus judicieux de réno-

ver plutôt que reconstruire », appuie-t-elle. « Personne ne se demande pourquoi l'ancien maire Jean-Pierre Béranger avait préempté le foyer pour qu'il reste nemourtais », lance le président du GENE à la fin de la visite. « Afin d'éviter des projets avec des fonds étrangers pas clairs », répond Valérie Lacroute interpellée à la sortie. « Vous allez visiter les autres bâtiments menacés par la

### Les défenseurs du foyer refusent la visite

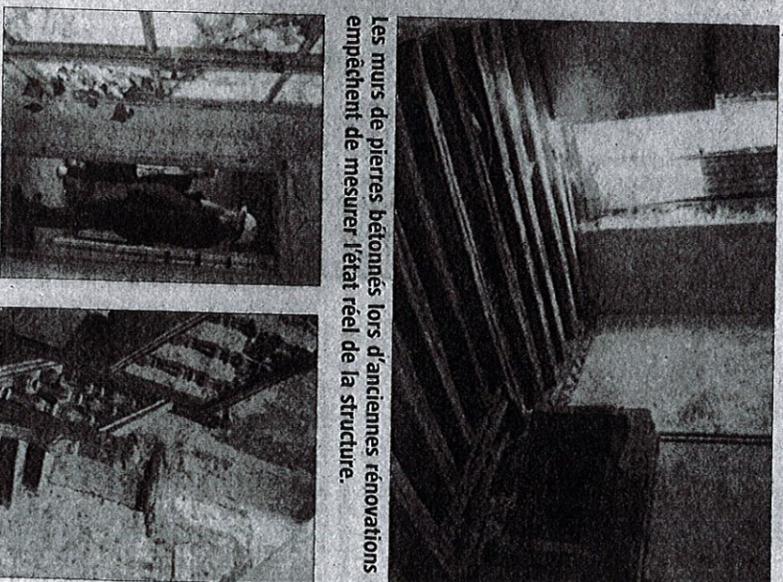
**RÈGLEMENT DE COMPTE DANS LA RUE.** « Cette visite ne démontrera pas que le foyer ne peut être réhabilité comme élément du patrimoine communal dont la préservation est sous la responsabilité de la ville. Cette visite ne peut pas justifier sa ne répond pas au recours gracieux que nous vous avons envoyé au sujet des procédures irrégulières de la révision alléguée du plan local d'urbanisme pour permettre à la SME de Fontainebleau de détruire le foyer pour construire des logements et obtenir des fonds perçus par la mairie dans le cadre d'Action cœur de ville », enchaînaient les 8 militants présents. « Le vous répondra par écrit, nous sommes ici pour visiter le foyer avec la presse. Action cœur de ville rapporte pas de financement juste public, nous en avons déjà beaucoup », répondait Valérie Lacroute. « Vous parlez d'argent, mais vous en avez trouvé pour retracer de la terrasse couverte et nous sommes à 700.000 € », corrigait le maire taquinée sur la réelle utilité des casques de chantier prévus pour la visite. « Les élections nous rapprochent, je vous invite à monter une liste, nous sommes libres de visiter comme nous le souhaitons », concluait Valérie Lacroute en entrant dans le foyer. Le recours déposé par l'association vise le retrait « pour excès de pouvoir et illégalité » de la délibération du conseil municipal du 4 avril dernier, concernant la procédure de révision alléguée du PLU. « L'extrait du registre du conseil annexe au cahier d'observation disponible en mairie évoque une réflexion sur l'abandon et le devenir des fiches patrimoniales, alors que dans le délibéré du conseil il est écrit que cette révision a pour objet de modifier certaines fiches patrimoniales, ce qui nécessiterait plus qu'une révision alléguée du PLU », résume l'association dénonçant « un extrait tronqué et ampulé frisant la tromperie ». L'association a aussi sollicité par écrit le sous-préfet. Ce dernier a rappelé dans sa réponse « que la bâtisse non classée présentait des défaillances structurelles et que selon le maître d'ouvrage il est inenvisageable de la conserver en l'état. Néanmoins, de part son caractère patrimonial, une préservation de la façade est préconisée ».

### Des lycéens de Bezout en Normandie au cœur de la grande Histoire

Les lycéens de Bezout ont vécu une journée historique à plusieurs titres. 55 élèves de classe européenne et de spécialité géopolitique, étaient jeudi 6 juin, en Normandie pour les commémorations du Débarquement. À Juno beach, sur la commune de Saint-Aubin-sur-Mer, ils assistaient aux cérémonies en l'honneur des Canadiens ayant eux aussi participé à l'opération Neptune pour libérer l'Europe des nazis. Une journée mémorable marquant 4 ans de partenariat avec le lycée Miramichi Valley High School du Nouveau Brunswick autour des langues française, acadienne et anglaise et du projet mémorial du DDAY (voir notre édition du 5 juin). 80 ans plus tard, les lycéens honoraient donc la mémoire des libérateurs mais aussi des oubliés de la grande histoire. En effet, pour la première fois un hommage était rendu aux nations indiennes canadiennes (first nation Micmacs) dont plusieurs milliers ont participé aux opérations militaires.



En deux mots



Les murs de pierres bétonnés lors d'anciennes rénovations empêchent de mesurer l'état réel de la structure.

**Accusée de ne pas avoir soutenu des projets privés, le maire rappelle que certains prévoient de démolir le bâtiment arrière.**

**modification du PLU ?**, trompise Sergio Capasso habitant juste en face. « Vous êtes ici depuis 1 an et demi, vous n'avez jamais vu l'intérieur du foyer », rétorque le maire. « Quand nous sommes arrivés, il y avait un appel à projet pour le foyer et l'on vous faisait confiance », objecte Jeanne Papa, com-

**A suivre.** Vendu pas vendu ? La SME a signé une promesse de vente classique et attend la fin de la révision du PLU pour déposer son permis de construire. La consultation des habitants a débuté, un cahier d'observation est disponible en mairie ainsi que les documents consultables. Une réunion publique est prévue lundi 1<sup>er</sup> juillet, à 18 heures, aux Flammeurs.



Pour Sergio Capasso, président de Nemours patrimoine, la ville a la responsabilité de préserver son patrimoine.